

## Honoraires de location (Toutes Taxes Comprises)

<b>Baux d'habitation</b>	16,00 € par m <sup>2</sup> de surface habitable : (Visite(s), constitution dossier et rédaction du bail)	50% à la charge du locataire 50% à la charge du propriétaire
<b>Pour les lots situés à :</b>		
• Paris et les Départements : 75, 91, 92, 93, 94, 95	+8,00 € par m <sup>2</sup> de surface habitable	
<b>États des lieux</b>	6,00 € par m <sup>2</sup> de surface habitable (d'entrée et de sortie)	50% à la charge du locataire 50% à la charge du propriétaire
<b>Garage ou Parking</b>	100,00 € à la charge du locataire	25,00 € à la charge du propriétaire
<b>Baux Commerciaux (nouveaux locataires)</b>	30 % du loyer annuel	À la charge du locataire
<b>Renouvellement bail même locataire</b>	5,00 € par m <sup>2</sup> de surface habitable	À la charge du locataire
<b>Avenant / Convention bail</b>	5,00 € par m <sup>2</sup> de surface habitable	À la charge du locataire
<b>Renouvellement bail habitation</b>	6,00 € par m <sup>2</sup> de surface habitable	Facturable au(x) demandeur(s) : Propriétaire et/ou locataire

## Honoraires de gérance

<b>Immeuble avec APL (Tiers Payant)</b>	9,00 %
<b>Immeuble ancien</b>	9,00 %
<b>Appartements, Maisons, Entrepôts</b>	9,00 %
<b>Garages — Parkings</b>	9,00 %
<b>Aide à la déclaration de revenus fonciers / Lot</b>	45,00 €
<b>Attestation de toute nature</b>	8,00 €
<b>Honoraires de constitution de dossier</b>	80,00 €
<b>Honoraires de clôture de dossier</b>	80,00 €
<b>Honoraires de gestion des sinistres</b>	À la vacation (avec un minimum d'une vacation de 120€)

## Honoraires d'expertise

<b>Vacation l'unité</b>	120,00 €
<b>Déplacement — le km</b>	1,00 €
<b>Frais de bureau — forfait par dossier</b>	90,00 €

